

Metz, le 16 février 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable d'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Céline DELLINGER
Tél : 03 87 34 82 64
E-mail : celine.dellinger@moselle.gouv.fr

Commune d'Amnéville
36 rue des Romains
57360 Amnéville

OBJET : Dossier de déclaration – Création d'un lotissement Route du Golf à Amnéville

RÉF. : Dossiers PE\2150. EP\AMNEVILLE-LES-THERMES\2022 Lotissement Route du Golf

PJ :

- Copie récépissé de déclaration
- Dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Création d'un lotissement – Route du Golf
sur la commune d'Amnéville**

Ce dossier a été déposé par : Destination Amnéville – 2 rue de l'Europe – 57360 Amnéville

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 21 juin 2022, accompagné du courrier de non opposition à déclaration en date du 16 février 2023.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie pour information:

- ARS